

"L'Institut de recherche en droit européen, international et comparé a été fondé en 2007 (IRDEIC) et a succédé à l'Institut de recherche européenne de droit économique (IREDE) dont l'ancrage strictement économique ne correspondait plus aux évolutions de l'intégration européenne...



... Le [regroupement dans ce pôle de spécialistes](#) de droit communautaire, de droit international privé, de finances européennes et de droit comparé est en phase avec les développements récents, la structure et les méthodes de l'Union européenne contemporaine.

Disposant d'un budget annuel de l'ordre de 57 000 euros, de deux bibliothèques spécialisées, en finances publiques et droit comparé, et participant à la gestion scientifique du [Centre de documentation européenne à la bibliothèque de la Manufacture](#), l'IRDEIC bénéficie également d'un secrétariat.

L'activité éditoriale propre de l'Institut peut utiliser ses deux collections, les [Cahiers de l'IRDEIC](#), dont la vocation consiste notamment à proposer une « littérature grise » d'étape, nourrissant le débat scientifique (esprit « working papers »), et les [Etudes de l'IRDEIC](#) dont les différents numéros constituent des ouvrages collectifs ou des Actes de colloques. "

Directeur
Marc BLANQUET